

Procès-Verbal : Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 6 février 2026

Date de convocation : 31 janvier 2026

Étaient présents : MM. et Mmes A. Debeugny, F. Debeugny, B. Deleau, C. Denizart, C. Dumortier, P. Le Guellec.

Étaient excusés : MM. X. Hein, B. Cavet, J-P. Huet

Le quorum étant constaté, la séance du 6 février est ouverte à 21 h 05, sous la présidence de M. François DEBEUGNY, maire.

M. Patrick Le Guellec est désigné secrétaire de séance.

Communication du Maire

- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 6 mars 2026.
- M. le Maire donne lecture des dernières cartes de vœux reçues pour la nouvelle année.
- Les membres du Conseil municipal sont invités le vendredi 13 février à 18h30 à l'école de Cachy pour visionner les photos de la classe de neige 2026.

Travaux des commissions :

Administration générale, finances, éducation

- La commission de contrôle des listes électorales se réunira le samedi 21 février à 11h.
- L'association « Les Défis de Jules Verne » souhaite réserver deux tentes de réception comme l'an dernier du 28 au 30 août 2026. Le CM accepte de louer les tentes de réception, un devis sera établi.
- Suite à l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 03 février 2026, le CM accepte à l'unanimité de mettre en place à compter du 1^{er} mars 2026 une participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la commune pour le risque prévoyance dans le cadre de la convention de participation conclue avec le CDG 80. Il convient également de mettre en place une participation au financement des contrats et règlements labellisés des agents de la collectivité pour le risque santé.
- La commission communale des impôts directs se réunira le samedi 28 février à 11h.
- Le recensement de la population est en cours. Madame Dumortier Cathia est nommée coordonnatrice communale et Madame Hérault Sophie agent recenseur. M. le Maire propose de répartir la dotation forfaitaire de recensement de la façon suivante : 50 % pour l'agent recenseur, 25 % pour la coordonnatrice et 25 % à la collectivité. Mme Dumortier décide de laisser sa part à la commune pour le fleurissement du village. Le Conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition. Il sera donc versé la somme de 263 € à Madame Sophie HERAULT, qui a réalisé le recensement de la population 2026 de la commune.
- Un conseil d'école aura lieu le jeudi 12 mars à 17h30 à l'école de Cachy.
- M. le Maire informe le CM que Mme Sophie Hérault peut prétendre à un avancement de grade sans examen professionnel. Ainsi Mme Hérault sera nommée Adjointe administrative principale 2^{ème} classe à compter du 1^{er} décembre 2026. M. le Maire précise également que suivant la loi du 30 décembre

2023, les agents sur les grades C2 et C3 qui justifient d'au moins 8 ans de service public effectif dans un emploi de catégorie C peuvent bénéficier d'une promotion interne dérogatoire pour passer en catégorie B. Il procédera alors à la nomination de Madame Hérault au grade de Secrétaire générale de mairie.

Communication, Relation, Loisirs

- M. le Maire donne lecture du courrier de M. Vaillant sollicitant la commune pour l'installation de son manège enfantin et ses diverses attractions à l'occasion de la fête locale. Le CM accepte la proposition de M. Vaillant pour la fête locale, soit une subvention de 300 €, l'achat de 200 € de tickets, et la gratuité de l'eau et de l'électricité.

Environnement, Cadre de vie

- La haie au terrain du tir à l'arc a été arrachée par la société Alex Paysage.
- L'opération Hauts de France Propres aura lieu le 7 mars 2026 à Cachy, avec une organisation identique à celle de l'année dernière. L'accueil café se fera à la mairie dès 9h45.
- Les arbres rue Fursy Lesage ont été élagués par la société Alex Paysage.
- Suite au dernier contrôle, l'ARS Hauts-de-France nous informe que l'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Urbanisme

- La Communauté de communes du Val de Somme nous informe que des travaux vont être réalisés pour modifier le réseau d'eau pluviale devant la mairie à partir du 27 février.

Communauté de Communes du Val de Somme

- M. le Maire a rencontré la CCVS afin de programmer l'entretien de la voirie communautaire pour l'année 2026.
- Le réseau parentalité a l'honneur de vous convier à une après-midi de présentation et rencontres à destination des structures professionnelles du territoire, le jeudi 12 mars.
- En matière d'ordures ménagères, ce qui change au 1^{er} juin 2026 : Fréquence pour les ordures ménagères (bac à couvercle vert) collecte tous les 15 jours, mise en place de points d'apport volontaire des biodéchets. A noter que la collecte du bac à couvercle jaune reste inchangée, collecte toutes les semaines.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Le Secrétaire,

François Debeugny

Patrick Le Guellec